ROYAUME DU MAROC.

MINISTERE DE L'INTERIEUR.

PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

CERCLE SAHRIJ SANHAJA.

QUAIDAT SAHRIJ.

COMMUNE SOUR EL AAZ.

N°: **44 / 2026**

Avis d'achat sur bon de commande N°: 44 / 2026

Le President de la commune Sour el aaz procede a l'achat sur bon de commande des prestations objet du present avis en application des dispositions de l'article 91 du decret N°2-22-431 relatif aux marches publiques

Objet de la prestation: Amenagement en pavé des pistes au douar Sidi Boubker.

Consistance de la prestation.

N°Prix	DESIGNATION DES PRESTATIONS	U	Q	P.U	P.T
1	terrassement de terrain de toute nature	m²	1400		
2	tout venant GNF2 de 10cm d'épaisseur	m³	140		
3	lit de pose en sable de 5cm d'epaisseur	m³	70		
4	pavetisation en pavé N°6	m²	1400		
5	cloture de pavé en beton de 10Cm de largeur	F	1		
				TOTAL H.T	
				TAUX TVA 20%	
				TOTAL T.T.C	

Lieu d'execution: Douar Sidi Boubker commune sour elaaz.

Delai d'execution: 20 jours

Date et heure limite de reception des devis des concurents: 19/11/2026 a: 12 h du matin

Les plis des concurrents sont deposes par voie electronique dans le portail des marches publics accessible a l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Sour el Aaz le: 16/11/2026.

President Commune Sour el Aaz:

Signé: Le Président

Royaume du Maroc – Commune de Sour El Aaz – Ministère de l'Intérieur

Omar NAIT

Scanné avec CamScanner